



Arradon/Auray, le ...

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projets d'éoliennes flottantes au Sud de la Bretagne : Une mobilisation citoyenne et associative le samedi 28 juin 2025 à Erdeven

A l'annonce de la venue à Erdeven du consortium PENNAVEL, promoteur de la première phase d'implantation d'éoliennes flottantes industrielles au large de nos côtes, des associations locales et les citoyens souhaitent affirmer leur opposition à ce projet dévastateur et demandent un moratoire immédiat.

Nous invitons à cette occasion les Morbihannais soucieux de la préservation de la biodiversité et des paysages, à nous rejoindre le samedi 28 juin à Erdeven à **deux rassemblements** :

- à 11 h sur la plage de Kerhillio pour un pique-nique,
- à 15 h à Kerzerho pour un hommage aux mégalithes.

Ce sera l'occasion de partager informations et argumentaires sur les impacts réels des projets en cours et à venir.

Pour rappel :

- Les usines éoliennes sont soutenues artificiellement par des aides d'Etat (2 milliards pour les treize éoliennes de AO5).
- Les éoliennes industrielles requièrent des quantités considérables de béton, d'acier, de minerais et des infrastructures gigantesques et coûteuses. Quid de l'effet sur la houle et de la qualité des vagues pour les aficionados des plages de la Guérite, de Sainte-Barbe, de Kerhillio et de Kerminihy ?
- Le projet Bretagne sud est l'un des pires qui soient puisqu'il cumule les inconvénients de l'éolien flottant (coûts extravagants, #250€/MWh, absence de maturité technique, agression de fonds marins exceptionnels par les ancrages et les câbles dynamiques) et ceux de l'éolien posé proche des côtes (maximisation des atteintes paysagères et patrimoniales, des atteintes à la vie marine littorale, des conflits d'usage avec la pêche artisanale côtière, le nautisme, le tourisme).
- Les atteintes patrimoniales sont considérables : des sites mégalithiques prestigieux comme le tumulus Saint-Michel à Carnac auront pleine vue sur les éoliennes, de même que les dolmens de Port-Blanc et le camp de Beg en Aud sur la Côte Sauvage. Cette dernière portera-t-elle encore son qualificatif avec un paysage complètement

artificialisé ?

A Erdeven, l'atterrissage prévu par RTE passera en forage dirigé sous une partie des sites mégalithiques concernés par le classement Unesco. Le tracé passerait, à l'est de l'enceinte et du dolmen de Crucuno (Plouharnel) et de celui Mané Groh (Erdeven), dans une zone boisée et humide au fort potentiel archéologique, comprenant déjà les tumulus de Bovelann, reconnus et inscrits sur la liste Unesco. Alors qu'enfin ce classement UNESCO est en bonne voie, c'est inconcevable : **RTE ne doit pas passer par là** - d'autant qu'une autre solution est possible par le Tire-Bouchon. Par ailleurs, le tracé passera par les dunes de Kerhillio, une zone également connue pour son intérêt scientifique, si l'on en croit les recherches passées et la quantité volumineuse des collections du musée de Carnac.

- Les atteintes à la biodiversité sont elles aussi considérables et pour partie irréversibles :

- sur la partie maritime du raccordement : des enjeux majeurs de biodiversité : coraux, maërl, herbiers de zostères, laminaires. A l'heure où la Conférence des Nations Unies sur les océans à Nice attire l'attention sur la nécessaire protection du monde océanique, c'est inacceptable !
- sur la partie terrestre du raccordement : un complexe d'habitats des zones humides intradunales exceptionnel de la plage de Kerhillio au massif dunaire de Gâvres-Quiberon classé Grand Sites de France et Zone Natura 2000.

Protégeons notre patrimoine commun ! Non à la zone éolienne Bretagne sud !

Contact des associations à l'initiative de la mobilisation

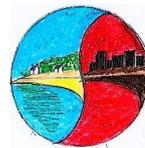
Eric Guillot
06 77 18 41 49



PIEBIEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Anicette Jacopin
06 72 03 46 95



A A L L P A

Association pour l'Application de la Loi
Littoral dans le Pays d'Auray

Annexe ci-après « RTE ne passera pas par-là » : Plage de Kerhillio et Champ mégalithique d'Erdeven (Visuels)



■ Gabarit visible de la zone de l'appel d'offres AOS (ZAO) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
■ Gabarit visible de la zone d'implantation du parc (ZIP) / hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 300 m
■ Gabarit visible du projet pilote de Groix et Belle-Ile (hauteur du gabarit par rapport à la surface de la mer : 186 m)

vue cadrée à 50° - Pour une lecture des échelles conforme à la réalité, positionner la page imprimée au format A3 à 44 cm de vos yeux

Vue gabarit de la plage de Kerhillio (vue cadrée à 50°- pour une lecture des échelles conforme à la réalité, positionner la page imprimée au format A4 à 44 cm. de vos yeux

RTE NE PASSERA PAS PAR-LÀ !

RTE avoue que la décision ministre a eu pour effet d'orienter le raccordement sur une côte sensible du Morbihan !

Partie maritime du raccordement : des enjeux majeurs de biodiversité : maërl, herbiers de zostères, laminaires...

Agressions quasi irréversibles : *plusieurs centaines d'années pour régénérer un banc de maërl*

Partie terrestre du raccordement : un complexe d'habitats des zones humides intradunales exceptionnel - 34 espèces végétales à forte valeur patrimoniale. Massif dunaire de Gâvres-Quiberon classé Grand Sites de France et Zone Natura 2000



RTE NE PASSERA PAS PAR-LÀ !

Erdeven : le plus important site mégalithique breton après Carnac (alignements de Kerzerho, 190 menhirs !), proposé au classement UNESCO.

RTE veut faire passer 3 câbles de 250 000 volts dans une partie du champ mégalithique concernée par le classement Unesco au danger de dommages irréversibles.

La zone du côté d'Er Varquez comprend plusieurs dizaines de sites. Le potentiel de découverte est très important dans cette zone boisée et humide. D'autre part, le potentiel archéologique est énorme du côté des dunes de Kerhillio. Au musée de Carnac, c'est l'un des sites qui fournit le plus d'objets. Le sable recouvre sans doute de belles couches archéologiques !

Une autre solution est possible : le passage par la voie ferrée Auray-Quiberon (le Tire-Bouchon)
Imagine-t-on un « forage dirigé » dans le parc du château de Versailles ?